



GERM2M1

2024 - 2025

Master [60] en langues et lettres modernes, orientation

germaniques

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage :

GERM2M1 - Introduction

GERM2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert en deux langues étrangères, initié à l'analyse des discours linguistiques et littéraire, capable de poursuivre sa formation vers d'autres diplômes, tels sont les défis que l'étudiant en [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), se prépare à relever.

Au terme de son cursus, le diplômé du [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), fait preuve d'une très bonne maîtrise dans les deux langues étrangères étudiées, choisies parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais. Cette maîtrise porte sur des compétences de communication de très haut niveau caractérisées, en regard du [Cadre européen commun de référence pour les langues](#), comme étant celles de « l'utilisateur expérimenté, C1 ». En outre, il a été initié à une approche scientifique de la linguistique et de la littérature.

La connaissance approfondie des langues et littératures modernes inscrites à son programme lui permettra de poursuivre sa formation en vue d'obtenir, par exemple, l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres modernes, orientation germaniques\)](#) ou de s'orienter vers d'autres types de formations dans des domaines connexes tels que la communication, le journalisme, les études européennes, etc.

Ce diplôme est particulièrement intéressant pour des personnes qui détiennent déjà un autre diplôme de master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Compétences littéraires et culturelles

1. Situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse les productions langagières (de genres, registres et styles variés) de deux

⊗ LGERM2732

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir

| | | | |
|-------------|---|---------------------|------------------------------------|
| ⌘ LGERM1503 | Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II | Philippe Hiligsmann | NI [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
|-------------|---|---------------------|------------------------------------|

⌘ Cours généraux

| | | |
|-------------|-------------------------------------|--|
| ⌘ LFIAL1152 | Introduction aux études littéraires | |
|-------------|-------------------------------------|--|

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

GERM2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^o cycle universitaire
- > Diplômés de 2^o cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1^o Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2^o Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans les deux langues germaniques inscrites au programme de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** écrite et orale du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL ibt, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent (*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT (*)

En outre, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DELTA, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours de langue.

(*) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) **peut** être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3^o

orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, implique la poursuite de l'étude de deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais) inscrites au programme de bachelier, que celles-ci aient été étudiées dans le cadre de la majeure ou dans le cadre de la mineure.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|------------------------|--------------|---|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve) | | Accès direct | L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier. |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>